

Extrait du livre des délibérations d'une séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Beauharnois-Salaberry tenue le 26 novembre 2003.

Présents : M. Yves Daoust, préfet et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Daniel Charlebois, préfet-suppléant et maire de Beauharnois
M. François Candau, maire de Sainte-Martine
M. Maurice Vaudrin, maire de Saint-Stanislas-de-Kostka
M. Gaétan Ménard, maire de Saint-Étienne-de-Beauharnois
M. Jean-Pierre McKenzie, maire de Saint-Urbain-Premier
M. Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield
Formant quorum

Résolution numéro **2003-11-150**

**PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL :
DÉPÔT DU MÉMOIRE À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CMM**

- ATTENDU** la responsabilité de la MRC de Beauharnois-Salaberry d'établir un plan de gestion des matières résiduelles conformément à l'article 53.7 de la Loi sur la qualité de l'environnement;
- ATTENDU** la résolution 2003-05-80, adoptée le 21 mai 2003, par laquelle le Conseil de la MRC demandait aux nouveaux ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair et ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, et ministre responsable de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier, d'inclure la ville de Beauharnois à l'intérieur du territoire d'application du *Plan de gestion des matières résiduelles* de la MRC de Beauharnois-Salaberry;
- ATTENDU** le projet de *Plan de gestion des matières résiduelles* de la CMM, déposé en septembre 2003;
- ATTENDU** l'amorce des consultations publiques sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- ATTENDU** que le Conseil de la MRC de Beauharnois trouve important de réagir au contenu du projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- ATTENDU** le dépôt, à la présente séance du *Mémoire sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*;

En conséquence,

Il est proposé par M. Daniel Charlebois
Appuyé par M. Maurice Vaudrin
Et unanimement résolu

Que le Conseil de la MRC de Beauharnois-Salaberry adopte le *Mémoire sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*.

Que ce mémoire constitue l'avis de la MRC de Beauharnois-Salaberry sur le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Qu'une copie dudit mémoire soit transmise à la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi qu'aux Préfets de la Couronne sud de Montréal.

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
À Beauharnois, Québec
Le 1^{er} décembre 2003

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière